

ASSISES DES FORÊTS ET DU BOIS

Introduction :

Les Assises des forêts et du bois sont un événement où sont conviés tous les acteurs de la filière bois, de l'amont à l'aval, de la sphère publique ou privée, en allant des maires de communes en passant par les chasseurs, jusqu'aux propriétaires. Organisées depuis 2021 par Fibois Grand Est et Des Hommes et des arbres, cette grande assemblée, à caractère informatif et délibératif, vise avant tout à renforcer la cohérence de la filière et à faire émerger de nouvelles idées autour d'une problématique différente chaque année : Produire, préserver, accueillir qu'attendons-nous des forêts ? Sont-elles toujours en capacité de répondre à ces attentes ? Comment pouvons-nous agir collectivement pour les y aider ?

Pour atteindre cet objectif, des tables rondes et des ateliers ont été organisés en préliminaire, réunissant différents métiers et professions liés à la filière bois. Grâce à ces échanges et au partage de l'expérience de chacun, de grandes thématiques et des points d'inquiétudes ont été soulevés. Le matériel ainsi recueilli a ensuite été classé en 16 thèmes. Nous traiterons, dans cette synthèse, l'une des seize thématiques soulevées :

Quelles évolutions des pratiques de travail forestier pour préserver les espèces et les milieux ?

Par ailleurs, pendant les assises, nous avons pu recueillir les attentes et les avis des différents participants sur le déroulé et la finalité de cet événement. Ces témoignages sont compilés à la fin de la synthèse.

Intervenants/intervenantes :

- Jean-luc Sandoz (CBS-CBT)
- Anne Bossy (DRAAF Grand Est, (après administration MASA, en DDT, FCBA + administration centrale))
- Daniel Gremillet Sénateur des Vosges (??)
- Christophe Fotré (Directeur territorial Grand Est de l'ONF)
- Anne Dunoyer (présidente de Fransylva Grand Est)
- Vincent Ott (président du CRPF Grand Est)
- Pierre Grandadam (Vice-président des COFOR Grand Est,)
- Christophe Bieber (membre de l'Union des métiers du Bois de la FFB)
- Gérard Oriel (FNB Grand Est)
- Laurent Tillon (chargé Biodiversité ONF)
- Philippe Puydarrieux (Parc National de Forêts)
- Lise Maciejewski (Office Français de la Biodiversité)
- Raynald Rigolot (Flore 54, représentant de France Nature Environnement Grand Est)
- Joseph Peter (Fédération du Club Vosgien)
- Céline Davril Bavois (PNR des Ardennes)
- Jacky Desbrosse (Fédération des chasseurs)

Synthèse par thème abordés pendant la conférence :

Premier thème : Produire et valoriser le bois

Les forêts commencent à produire du CO₂ à cause des dépérissements. En effet, la Région Grand-Est n'est plus un puits de carbone depuis un certain temps. Les acteurs sont cependant confiants et affirment que la région redeviendra un puits de carbone. La solution à cela, mise en avant par l'ONF (entre autres), est l'adaptation des forêts permise par la diversification des essences déjà présentes et un enrichissement en essences forestières lorsque cela est nécessaire.

Par ailleurs, l'ONF met en avant la multifonctionnalité des forêts et la multitude des services écosystémiques qu'elle rend avec notamment l'accueil de la biodiversité, du public, le stockage de carbone, la production d'emplois... Cependant, pour garantir tous ces services, la forêt doit être gérée. L'ONF rappelle donc l'importance de la gestion forestière.

Gérard Oriol de FNB Grand-Est :

Depuis quelque temps, les entreprises de travaux forestiers ont mauvaise presse, et les agents sont victimes d'injures. Il faudrait améliorer leur représentation pour le grand public. "Arrêtez de taper sur les bûcherons, débardeurs... ils ont une mauvaise image or ce sont des amoureux de la forêt". Il tente de mettre aussi en avant la multifonctionnalité des forêts, auxquelles selon lui il faut s'adapter, notamment avec la modification des essences à utiliser sur le moyen et long terme (la tempête de 1999 est un bon exemple d'adaptation de la filière bois). Seulement, cela reste compliqué pour le moment à cause des informations partielles (cf. la durée courte des essais en place).

Pierre Grandadam précise bien que justement personne ne peut imposer quoi que ce soit en la matière, car personne ne sait précisément ce qu'il faut faire, il est donc nécessaire d'avoir une approche humble de la question. Selon lui, il faut également favoriser la plantation, en renversant la tendance vers une augmentation des moyens donnés à la forêt.

Maire :

Face à l'incitation de planter du bois massivement, un maire réagit en exposant ses craintes sur le manque d'eau qui rend de plus en plus contraignantes les plantations.

Les gestionnaires forestiers lui répondent qu'il y a des solutions comme l'adaptation de l'itinéraire sylvicole, la limitation des prélèvements et l'insertion de nouvelles espèces rendant ainsi le système forestier plus résilient. Par ailleurs, il est aussi possible de se baser sur des données acquises grâce à d'anciens essais d'il y a 50 ans ou plus (même si les conditions sont un peu différentes)

Deuxième thème : Préserver les forêts et leur environnement

Laurent TILLON est chargé de mission biodiversité à l'ONF et a mené des inventaires de biodiversité, notamment pour les chauves-souris. Selon lui, la biodiversité est le moteur du bon fonctionnement d'un écosystème. La gestion de cet écosystème doit la prendre en compte. Par exemple, certaines chauve-souris mangent des chenilles qui ravagent des cultures. Le maintien des dendro-microhabitats permet ainsi à ces espèces silencieuses mais pourtant utiles d'assurer leur rôle pour le gestionnaire. (Il mentionne l'exemple des chauve-souris américaines qui régulaient les ravageurs du coton, mais qui ont disparues à cause de l'utilisation de pesticides. Cette régulation qui n'est plus assurée coûte désormais 4 Md. \$ par an.)

L'augmentation de la biodiversité en forêt permet une augmentation de sa productivité et de sa résilience.

Une de ses expériences de terrain menée à Rambouillet a montré que favoriser les échanges et l'écoute de tous les usagers de la forêt n'entraîne pas forcément d'opposition

entre les enjeux de gestion de la forêt, notamment entre la protection de la biodiversité et la production de bois.

Il est important pour les acteurs de la forêt de se mettre autour de la table pour dialoguer, et la biodiversité doit avoir une place importante dans les débats, Laurent Tillon parle notamment de “marteler en se mettant dans la tête d'une chauve-souris” : il faut changer de trajectoire pour la gestion forestière, en inversant la manière d'envisager la forêt, et la biodiversité doit faire partie intégrante de cet ensemble d'enjeux.

Dans la pratique, cela passe notamment par le fait de laisser des refuges à certaines espèces qui en ont besoin, comme des îlots de sénescence, des réserves, et aussi par le fait de laisser toute leur place aux arbres porteurs de dendro-microhabitats.

Un représentant de l'association FIBOIS souligne l'importance de préserver la biodiversité, notamment les habitats, car elle est nécessaire dans l'équilibre des forêts.

Une responsable de l'Etat affirme qu'il y a une forte prise de conscience autour de la biodiversité actuellement.

Un représentant des propriétaires forestiers privés se sent accusé d'une gestion forestière qui ne prend pas en compte les enjeux de biodiversité, alors qu'il pense bien effectuer son travail. Il a conscience de l'importance de la biodiversité depuis très longtemps, et souhaite léguer une belle forêt à ses petits-enfants.

La présidente de la Chambre d'Agriculture du Grand Est atteste que le dialogue est compliqué : les propriétaires cherchent à gérer correctement leurs biens privés, et il est nécessaire de respecter le travail des uns et des autres.

Selon Lise MACIEJEWSKI, l'OFB a 5 grandes missions (connaissance et expertise, mise en œuvre de politiques publiques, accompagnement de la gestion forestière, police de l'eau et de l'environnement, ...), notamment la gestion biodiversité en France. Pour cela, “, zones Natura 2000. D'après des études récentes, ces zones de protection ont permis l'augmentation de la quantité de très gros bois (TGB) dans des zones où il y a de l'exploitation forestière. Les TGB sont des refuges importants pour la biodiversité.

On observe aujourd'hui une augmentation de la fréquence et de l'intensité des perturbations, par rapport à des dynamiques biologiques lentes. Il est donc nécessaire d'avoir une forte réactivité des acteurs de la forêt face au changement climatique qui ont des pratiques basées sur des dynamiques lentes et qui étaient relativement stables pour le moment. Par ailleurs, il faut une meilleure implication de la recherche qui peut se saisir de problèmes émergents, pour avoir un dialogue rapide et des résultats arrivant rapidement aux utilisateurs.

Selon le CNPF, les ingénieurs écologues permettent de déterminer lorsqu'un habitat est menacé et donc de le protéger. L'objectif national est de mettre en place davantage de zones protégées. Il existe également des paiements pour services environnementaux, par exemple pour les îlots de sénescence. Il y a aussi des zones avec une biodiversité très riche mais qui n'est pas forcément recensée.

Christophe Bieber critique cette approche car il a l'impression que la seule proposition aujourd'hui est la libre évolution, ce qui signifie laisser l'Homme en dehors de la forêt, ce avec quoi il n'est pas d'accord.

Les Parcs Nationaux sont des instruments politiques de protection de la biodiversité. Cependant, la mise en œuvre de cette politique a évolué. Philippe PUYDARRIEUX, directeur du Parc National de Forêts, souligne que le parc n'a pas de politique de mise sous cloche ; l'exploitation du bois, l'agriculture et la chasse sont autorisées même dans le cœur du parc, contrairement aux parcs plus anciens tels que la Vanoise.

Deux leviers sont mis en œuvre pour protéger la biodiversité :

- baisser la pression qui est actuellement appliquées sur la biodiversité et qui lui est délétère

- restaurer les habitats naturels notamment grâce aux zones Natura2000 par exemple

La migration assistée permettrait de préserver la biodiversité en accompagnant les espèces dans leur déplacement vers les pôles pour contrebalancer le réchauffement climatique. Cependant, c'est une vision réductrice du changement climatique, qui se traduit non pas seulement par un réchauffement du climat mais aussi par l'augmentation de la fréquence et de l'intensité d'événements climatiques extrêmes.

L'adaptation des forêts passe par la régénération naturelle des forêts avant tout. Lorsqu'il n'y a plus de forêt, l'agroforesterie est envisagée. L'augmentation des risques climatiques et sanitaires sont par ailleurs pris en compte dans l'adaptation des itinéraires sylvicoles.

Le PNF permet aussi de tester des solutions dans le parc avant de les déployer à l'extérieur.

Une association écologiste affirme que la biodiversité et notamment les oiseaux ne sont pas respectés dans la gestion forestière, notamment lors de coupes à des périodes inadaptées pour certains animaux.

Un gestionnaire de l'ONF affirme que la population d'oiseaux n'a pas beaucoup régressé en forêt, ce qui démontre que la forêt n'est pas le lieu où la perte de biodiversité est la plus grande. La bonne gestion des travaux sylvicoles permet notamment la préservation de la biodiversité. Il existe bien des prescriptions, qui sont mises en œuvre dans la gestion sylvicole.

FranSylva ajoute que les habitats écologiques sont respectés avec des pratiques assez contraignantes (sols non humides, calendrier...).

Il est toutefois nécessaire de prendre en compte les contraintes des entreprises de travaux forestiers, qui doivent pouvoir travailler toute l'année pour pouvoir être pérennes. Les travaux sylvicoles ne peuvent être suspendus de février à août, cela serait beaucoup trop sévère pour les ETF.

Philippe Puydarrieux se questionne sur la signification de certaines formulations ("30% d'aires protégées en protection forte") : selon lui, il est préférable de se fixer des objectifs de résultat (avec des contrats d'objectifs et de performance) pour être plus efficace dans la protection de l'environnement.

Cependant, Raynald RIGOLOT, représentant FLORE 54 et de France Nature Environnement souhaite porter la parole des associations et militer pour des forêts plus naturelles. Il critique certaines pratiques forestières qui sont néfastes pour la forêt : il met en évidence un problème pour les sols, qui est la mécanisation. On a une augmentation de la puissance des tracteurs, alors que pourtant le matériel transporté reste le même, ce qui provoque des tassements de sol parfois importants, et qui nuisent beaucoup à la fonctionnalité des forêts. La question de l'eau est également abordée, fortement liée aux pratiques sylvicoles, et dont les impacts peuvent être d'autant plus importants que les sols sont tassés. Selon lui, il faut donc développer la pédologie pour être plus informé sur ces problématiques qui peuvent avoir des conséquences importantes, afin d'adapter les pratiques sylvicoles en fonction. Une des pratiques sur laquelle nous avons déjà des informations est celle de la gestion des rémanents, et pour Raynald Rigolot, il faut éviter leur export, car ce sont des absorbeurs d'humidité quand ils se décomposent, et ils peuvent donc favoriser l'humidification et l'infiltration de l'eau. Il faut aussi revoir les cloisonnements, qui ne sont pas corrects pour lui : il faudrait des passages plus larges et plus réguliers.

Vincent Ott, lui, considère que la mécanisation est inévitable, cependant il est d'accord avec Raynald Rigolot sur les rémanents, (la rémunération est faible)

troisième thème : accueil et loisirs en forêt

Jacky DESBROSSE fait partie de la fédération Régionale des Chasseurs. Pour lui, la chasse ne se limite pas au seul qualificatif de « régulateur », et il ne faut pas minorer le rôle social (emploi) ou de loisir de ce sport.

Pour Jacky Desbrosse, le législateur a pour mission : la révision des missions de service public, l' Agrément, la tutelle de l'état ainsi que des comptes à rendre à la société.

Joseph PETER fait partie de la *Fédération du Club Vosgien*

Il développe certains aspects des activités touristiques, qui peuvent impacter les propriétaires. La randonnée ou d'autres activités de pleine nature peuvent impacter les propriétaires, car certains usagers peuvent pénétrer sur des parcelles privées. Il est ainsi de la responsabilité du club vosgien de bien signaler les sentiers de randonnée, notamment lorsqu'ils passent par des parcelles où ont lieu des travaux sylvicoles. Il faut, par ailleurs, renouveler les droits de passage sur les terrains des propriétaires, et développer un "paradigme de coordination".

Céline DAVRIL Bavois fait partie du PNR des Ardennes :

Il est le seul PNR dans les Ardennes et est composé à 55% de forêts avec une grosse partie de forêts publiques, et il possède 70000 ha classés Natura 2000.

La Maison de Parc est partagée avec l'ONF, ce qui permet un échange constant entre les agents du parc et ceux de l'ONF, et ainsi de régler certains différends. Il y a eu notamment l'établissement de deux itinéraires sylvicoles (donnés par le CNPF), dans le cadre d'un projet sylvicole territorial.

Micro-trottoirs :

Un employé de l'IGN nous a fait part de sa volonté de mise en place d'un dialogue entre les acteurs de la forêt lors des Assises des forêts et du bois. Selon lui, dans ce milieu, il n'y a pas assez de communication, notamment entre l'amont et l'aval. Il souhaite également que les données soient partagées pour les citoyens. La vision de la prise de décision des Assises est très descendante, et il n'y a pas assez d'intégration au niveau des décideurs.

Un gestionnaire de l'ONF a trouvé que les Assises des forêts et du bois permettent d'ouvrir les débats, mais qu'elles n'ont pas été très utiles pour lui en tant que gestionnaire forestier. Les gens se parlent mais n'ont pas les mêmes objectifs, et les débats n'aboutissent à rien. Ils sont cependant assez révélateurs des positions de chacun. Selon lui, la gestion multifonctionnelle est obligatoire car la France est un petit territoire, mais beaucoup d'acteurs ne l'ont pas compris.

Des étudiants du master AETPF n'ont pas trouvé que les Assises ont permis de changer leurs visions sur les problématiques abordées. Les débats "trainent beaucoup", il n'y a pas assez de dynamisme et ils n'ont pas appris grand chose. Il n'y a "pas de croisement entre les thèmes", par exemple entre la production de bois et de la protection de la biodiversité. Il n'y a pas assez de place pour le débat car les questions s'enchaînent.

Un élu local nous a fait part de son mécontentement concernant les assises de la forêt. En effet, il critique la volonté d'optimisation et de capitalisation de la ressource forestière, et s'interroge qu'on parle toujours de la croissance de la forêt, alors que pour lui la forêt repose

sur un équilibre de performances. Il trouve qu'il n'y a pas d'unité des avis dans la filière : d'un côté, on pousse à la production, à produire du bois. De l'autre, il dénonce un système forestier et une filière assez dégradée avec notamment du dépérissement qui ampute la production, des travaux sylvicoles de plus en plus chers et des communes peu aidées. Il ne se sent pas écouté.

Lors d'une remarque qu'il nous a semblé intéressant d'ajouter, il nous a fait part des difficultés rencontrées pendant l'année 2022, à cause du faible coût du bois et la volatilité des prix (soumis aux aléas climatiques par exemple). La rémunération des travaux forestiers est donc devenue problématique. Ainsi, de manière générale, il a fait le constat que les espaces forestiers ne sont pas très rémunérateurs, alors que les frais de gestion de l'ONF sont, eux, toujours fixes. Il devient donc compliqué pour la commune de payer tout cela.

Il estime qu'il faut essayer de retrouver un prix de rémunération du bois qui permet une sylviculture résiliente, ce qui n'est pas le cas selon lui. Il critique par exemple les outils de production de masse qui sont utilisés pour réduire les coûts d'exploitation du bois quand la valeur du bois produit est faible. Cela participe selon lui à la dégradation de l'environnement et de la biodiversité. Enfin il critique certaines dérives dans les pratiques sylvicoles (les travaux sont souvent faits avec de la main-d'œuvre étrangère mal équipée), même si ce discours n'est pas facile à entendre et à faire entendre.

Une représentante de la DRAAF Grand-Est témoigne.

Il y a beaucoup de monde avec un public diversifié lors de ces Assises et c'est bien car cela permet de voir les différents points de vues et contradictions. L'avantage est de voir comment la filière se porte sur le terrain car à Paris dans les bureaux, la filière est abordée de façon théorique, technocrate. Les Assises permettent de voir les applications, les conséquences des décisions prises en amont dans les bureaux de la direction (comme par exemple pour la conservation des rémanents lors des coupes dans certains cas).

Le point de vue de cette représentante en DRAAF sur la filière forêt n'a pas changé, il correspondait déjà assez bien à la vision mise en avant lors des Assises. Seul son point de vue au sein des PNR a un peu changé. Elle a trouvé les acteurs du PNR comme plus ouverts au dialogue et à la discussion.

Elle ajoute cependant qu'elle est toujours autant choquée par le pouvoir que le Ministère de l'Ecologie laisse aux Fédérations de Chasse (lobby très important). Il n'y a pas assez d'ETP, selon elle, pour faire face à la pression des Fédérations de Chasse.

Concernant les Assises, cette représentante a bien aimé cet événement. Elle le trouve bien car même en restant assis, il y a du débat et cela n'est pas trop ennuyeux. Par ailleurs, certains sujets auraient mérité d'être abordés ou traités plus en profondeur notamment l'approche centrale de la sylviculture comme par exemple comment fonctionne un PSG, comment est fait un guide de sylviculture...?

Conclusion :

Ces Assises des forêts et du bois ont permis de faire émerger les grandes lignes de conduite à tenir pour profiter, tout en s'adaptant au changement climatique, des multiples usages écosystémiques qu'offre le milieu forestier. Ainsi, le dialogue entre les différents membres de la filière bois sera essentiel, mais aussi la diffusion à plus large échelle des connaissances liées à la forêt, en discutant, par exemple, avec les usagers. Il faut aussi en

finir avec certaines idées préconçues : la biodiversité en forêt est compatible avec une augmentation de la production. Les services écosystémiques, en se croisant, peuvent se favoriser les uns les autres. A l'avenir, le travail forestier devra donc prendre encore plus finement en compte tous les services rendus par la forêt (touristique, social) mais surtout le service environnemental. Cependant, pour atteindre ces objectifs, il faut quand on sait que les métiers liés aux travaux sylvicoles n'attirent plus. Là encore, pour attirer de nouveau, un travail de sensibilisation et de discussion est à engager auprès des publics plus jeunes. Le maître-mot dans les gestions futures sera "diversité" : diversité dans les essences plantées, dans les itinéraires sylvicoles, dans les méthodes de sensibilisation, pour toucher, là encore, un public plus diversifié.

Enfin, pour l'année prochaine, certains points peuvent être améliorés. Ainsi, lors du micro-trottoir, certaines personnes ont fait remarquer un manque de croisement entre les thèmes abordés lors des conférences ainsi qu'un manque d'écoute entre les différents acteurs impliqués.

Ces assises ont aussi soulevées de nombreuses questions, qu'il conviendra d'approfondir par la suite, comme par exemple :

Une sylviculture plus intensive pour stocker plus de carbone est-elle compatible avec la protection des milieux ?